

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 17 mai 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 V. 191** Vœu relatif à la promotion des espaces de gratuité et de l'échange non marchand.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Adopté par le Conseil d'arrondissement du 11<sup>e</sup> arrondissement.

Considérant que le modèle économique dominant actuel est centré sur la valeur marchande de l'échange, sans prendre suffisamment en compte les conséquences sociales et environnementales de ce système de fixation de la valeur,

Considérant que d'autres modèles économiques existent, qui substituent à cette valeur marchande d'autres valeurs qui sont :

- d'une part la valeur humaine de l'échange, et
- d'autre part la valeur d'usage des biens et des services échangés.

Considérant qu'une ville innovante, écologique et solidaire telle que Paris est par essence un acteur incontournable de la transition vers un nouveau modèle de développement économique, écologiquement et socialement vertueux et désirable,

Considérant que la Ville mène déjà en ce sens de nombreuses actions, notamment celles en faveur de l'économie circulaire et du partage des véhicules,

Considérant que l'économie de la gratuité, du don, du troc et de l'échange de services est un autre champ d'action pour cette transition économique, sociale et écologique,

Considérant l'existence à Paris de nombreuses initiatives citoyennes et associatives qui vont dans ce sens telles que :

- La Boutique Sans Argent dans le 12<sup>e</sup> arrondissement,
- Les boîtes à dons et les boîtes à livres,

- Les gratifierias, les Circul 'livres et les trocs de livres,
- Les accorderies,

Considérant le vœu relatif à la promotion des espaces de gratuité et de l'échange non marchand adopté à l'unanimité lors du conseil d'arrondissement du 12 avril 2018 dans le 11ème

Aussi, sur proposition de Joëlle Morel, David Belliard et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris, Nicolas Bonnet Oulaldj et les élu.e.s du Groupe Parti communiste – Front de Gauche, Pascal Cherki et Virginie Daspét, au nom de l'exécutif,

émet le vœu :

- Que les arrondissements volontaires lancent un forum annuel de la gratuité et de l'échange non marchand, pour faire connaître et soutenir toutes les initiatives existantes,
- Que la ville s'engage à accompagner les projets citoyens en matière d'économie de la gratuité, avec l'objectif de pérenniser les initiatives existantes et d'envisager leur essaimage à Paris.